



Connaître les règles  
de prévention des risques  
liés au BTP

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ⊕ Importance et origine des accidents du travail et maladies professionnelles
- ⊕ Obligation du chef d'entreprise
- ⊕ Les règles spécifiques liées au BTP
- ⊕ Les enjeux de la prévention, le rôle du conjoint
- ⊕ Les actions de prévention, l'évaluation des risques, la gestion des EPI....

- Dates : 09 et 10 novembre 2015
- Durée : 14 heures
- Coût : Consulter la CAPEB
- Public : Artisans, salariés.
- Lieu : Chalon

## DEMANDE D'INFORMATION

À retourner au service formation

CAPEB de Saône-et-Loire- 5 rue George EASTMAN- CS 10026- 71102 CHALON SUR SAONE Cedex  
Fax 03.85.90.97.79

*Cachet entreprise*

<p><b>Statut du stagiaire :</b></p> <p> <input type="radio"/> Chef d'entreprise  <input type="radio"/> Salarié  <input type="radio"/> Gérant salarié  <input type="radio"/> Gérant non-salarié  <input type="radio"/> Conjoint salarié  <input type="radio"/> Conjoint collaborateur ou associé         </p>	<p>➔</p>	<p><b>Nom et Prénom du stagiaire</b></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
--	----------	--

⊙ Je souhaite connaître le coût et les conditions d'inscription pour pouvoir suivre la formation  
**Conjoint averti : Prévention réussie les 09 et 10 novembre 2015**